

	DÉCISION DU PRÉSIDENT Fongibilité des crédits n° 2026-1 Budget Général	PR-FI 2026 - 016
---	--	---

Le Président de la Communauté de Communes Cœur de Loire,

VU le code Général des Collectivités Territoriales, et notamment, l'article L 5217-10-6,

VU la délibération du conseil communautaire n° 2022/12-04/08 en date du 12 avril 2022 portant sur le passage à la norme M57 pour le Budget Général, le Budget Gestion des Milieux Aquatiques (GÉMAPI) et Prévention des Inondations, et les budgets lotissement à partir du 1^{er} janvier 2023,

VU l'avis favorable du comptable du Service Gestion Comptable de Cosne Sur Loire en date du 13 mai 2022,

VU la délibération du Conseil Communautaire n° 2026/25-06/03 en date du 25 juin 2026 portant sur l'adoption du règlement budgétaire et financier - Nomenclature M57 et autorisant le Président à des mouvements de crédits entre chapitre de la même section (à l'exclusion des dépenses de personnels) et ce dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections,

Vu la délibération du Conseil Communautaire n° 2026/26-02/01 en date du 26 février 2026 portant sur la fongibilité des crédits M57 pour l'année 2026.

DÉCIDE

Article 1 :

Il est procédé à des virements de crédits entre chapitre pour le Budget Général.

Il s'agit de transférer des crédits du chapitre '014 - Atténuations de produits' au chapitre '011 - Charges à caractère général' pour procéder à l'engagement d'une étude 'Accompagnement à l'actualisation du Pacte Financier et Fiscal'.

Section	Chapitre	Nature	Fonct/Serv/Antenne	Montant
Fonctionnement	'014	7392221	01	- 28 830,00 €
Fonctionnement	'011	617	020/AG	28 830,00 €

Article 2 :

La Directrice Générale des Services, la Responsable de Pôle Ressources, la Responsable du service Finances et le Responsable du Service de Gestion Comptable, chacun en ce qui le concerne, sont chargé de l'application de la présente décision.

Fait à Cosne sur Loire, le 03 août 2026

Le Président de la Communauté de Communes,
Sylvain COINTAT



Envoyé en préfecture le 05/08/2026

Reçu en préfecture le 05/08/2026

Publié le 05/08/2026

ID : 058-200067916-20260803-PR_FI_2026_016-AR

